RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1965 B 80041
Numéro SIREN : 606 520 419
Nom ou dénomination : ROCH

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000801

771093

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000801**
n° de gestion : **1965B80041**
n° SIREN : **606 520 419 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 18/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ROCH - Société par actions simplifiée
220 avenue du Faucigny 74130 Bonneville -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY * HAUTE-SAVOIE *

771093

.0937 * 20
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2018

.ation de l'entreprise : ROCH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

.dresse de l'entreprise 220 AVENUE DU FAUCIGNY 74130 Bonneville — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 6 0 6 5 2 0 4 1 9 0 0 0 3 1 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCL.

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2017 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	976	AC	976	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	527 114	AI		527 114
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	18 717	AK	18 109	608
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	546 538	AO	48 318	498 220
	Constructions	AP	4 943 980	AQ	3 116 310	1 827 670
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	499 648	AS	471 226	28 422
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 135 463	AU	647 736	487 727
	Immobilisations en cours	AV	25 000	AW		25 000
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	231 860	CV		231 860
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	98 616	BI		98 616
	TOTAL (II)	BJ	8 027 912	BK	4 302 675	3 725 238
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	4 069 013	BU	376 917	3 692 096
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 090 930	BY	7 641	2 083 289
	Autres créances (3)	BZ	101 815	CA		101 815
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 018 558	CE		2 018 558
	Disponibilités	CF	365 252	CG		365 252
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	100 402	CI		100 402
	TOTAL (III)	CJ	8 745 969	CK	384 558	8 361 411
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 773 882	1A	4 687 233	12 086 649

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 21 432 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

CERTIFIÉ CONFORME EN NOS LIVRES

N° 2050-SD

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10938 * 20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise ROCH — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 202 000)	DA	202 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 544 791
	Report à nouveau	DH	2 015 748
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 374 526
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	11 966
	TOTAL (I)	DL	6 169 232
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	94 383
	TOTAL (III)	DR	94 383
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	821 868
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 060 652
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 531
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 418 670
	Dettes fiscales et sociales	DY	459 325
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	53 675
	Autres dettes	EA	2 314
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	5 823 034
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 086 649

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 117 773
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 644

* Des précisions concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIE CONFORME EN NOS LIVRES

N° 2051-SD – (SDNC-DGFiP)

10167 * 22 ③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** **DGFiP N° 2052-SD 2018**

...atoire (article 53 A ...néral des impôts).

...ation de l'entreprise : ROCH — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLA

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	12 734 722	FB		FC	12 734 722	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	180 886	FH		FI	180 886	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 915 608	FK		FL	12 915 608	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	662 502	
	Autres produits (1) (11)					FQ	262 501	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 840 611	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 757 916	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(221 701)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	34 634	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 498 603	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	202 650	
	Salaires et traitements *					FY	1 319 939	
	Charges sociales (10)					FZ	505 868	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	322 637	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	386 208	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	94 383	
	Autres charges (12)					GE	24 183	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 925 319	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	1 915 292	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 627	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	7 627	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	41 552	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	41 552	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(33 925)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	1 881 366	

CERTIFIE CONFORME EN NOS LIVRES

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052-SD – (SDNC-DGFiP)

N° 10947 ✱ 20 — ④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) — DGFiP N° 2053-SD 2018

Obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ROCH — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	21
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	46 595
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	47 115
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	53
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	53
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	47 063
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	553 903
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 895 352
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 520 826
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 374 526

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	18 410
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	3 000
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	192 256
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. Annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

CERTIFIE CONFORME EN NOS LIVRES

N° 2053-SD – (SDNC-DGFiP)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ROCH SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

JEAN-PIERRE LENOIR
E.S.S.E.C.
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT-COMPTABLE

13, RUE DU CHERCHE - MIDI
75006 PARIS
TÉL. 33 (0)1 43 57 60 94
FAX 33 (0)1 47 00 07 47

Monsieur l'Associé Unique de la société ROCH SAS,

I. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ROCH SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion par le Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

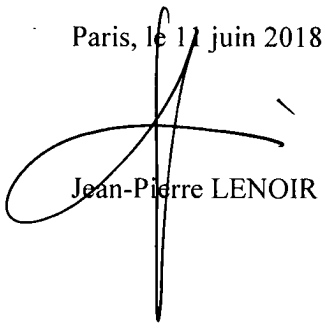
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 11 juin 2018



Jean-Pierre LENOIR

BILAN ACTIF

Société: ROCH

SIRET : 60652041900031

(En euros)	Note	31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
Immobilisations incorporelles		**546 807**	**19 085**	**527 722**	**527 475**
Frais d'établissement		976	976		
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)		527 114		527 114	527 114
Autres immobilisations incorporelles		18 717	18 109	608	361
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles		**7 150 629**	**4 283 590**	**2 867 040**	**3 005 680**
Terrains		546 538	48 318	498 220	498 420
Constructions		4 943 980	3 116 310	1 827 670	2 038 659
Installations techniques		499 648	471 226	28 422	46 160
Autres immobilisations corporelles		1 135 463	647 736	487 727	422 442
Immobilisations en cours		25 000		25 000	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)		**330 476**		**330 476**	**326 564**
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		231 860		231 860	231 860
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		98 616		98 616	94 704
ACTIF IMMOBILISE (TOTAL II)		**8 027 912**	**4 302 675**	**3 725 238**	**3 859 720**
Stocks et en-cours		**4 069 013**	**376 917**	**3 692 096**	**3 503 402**
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		4 069 013	376 917	3 692 096	3 503 402
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (3)		**2 192 745**	**7 641**	**2 185 104**	**2 145 877**
Clients et comptes rattachés		2 090 930	7 641	2 083 289	2 069 410
Autres créances		101 815		101 815	76 467
Capital souscrit appelé non versé					
Divers		**2 383 810**		**2 383 810**	**2 030 236**
Valeurs mobilières de placement (4)		2 018 558		2 018 558	2 013 769
Disponibilités (5)		365 252		365 252	16 466
ACTIF CIRCULANT		**8 645 568**	**384 558**	**8 261 010**	**7 679 515**
Charges constatées d'avance (3)		**100 402**		**100 402**	**107 148**
TOTAL III		**8 745 969**	**384 558**	**8 361 411**	**7 786 664**
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF		**16 773 882**	**4 687 233**	**12 086 649**	**11 646 383**

(1)Dont droit au bail (net)	
(2)Dont part à moins d'un an (brut)	21 432
(3)Dont part à plus d'un an (brut)	
(4)Dont actions propres (brut)	
(5)Dont instruments de trésorerie (brut)	

Commentaires

BILAN PASSIF

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

(En euros)	Note	31/12/2017	31/12/2016
Capital		202 000	202 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation (1)			
Réserves :			
Réserve légale		20 200	20 200
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 544 791	2 544 791
Report à nouveau		2 015 748	1 069 567
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		1 374 526	1 046 181
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		11 966	58 561
CAPITAUX PROPRES (TOTAL I)		**6 169 232**	**4 941 300**
Emissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES (TOTAL II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		94 383	117 530
PROVISIONS (TOTAL III)		**94 383**	**117 530**
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 821 868	988 225
Emprunts et dettes financières divers (3)		3 060 652	3 744 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 531	4 217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 418 670	1 339 433
Dettes fiscales et sociales		459 325	492 010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		53 675	12 853
Autres dettes (4)		2 314	6 617
DETTES (5)		**5 823 034**	**6 587 553**
Produits constatés d'avance (5)			
TOTAL IV		**5 823 034**	**6 587 553**
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL PASSIF		**12 086 649**	**11 646 383**

(1)Dont écart d'équivalence		
(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	1 644	53 194
(3)Dont emprunts participatifs		
(4)Dont Instruments de trésorerie		
(5)Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	5 117 773	5 768 791

Commentaires

COMPTE DE RESULTAT

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Compte de résultat

(En euros)	Note	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises		12 734 722	12 078 187
Production vendue de biens			
Production vendue de services		180 886	263 149
Montant net du chiffre d'affaires		**12 915 608**	**12 341 336**
dont à l'exportation :			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		662 502	644 630
Autres produits		262 501	260 002
PRODUITS D'EXPLOITATION (TOTAL I)		**13 840 611**	**13 245 969**
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		7 757 916	7 205 914
Variation de stock (marchandises)		(221 701)	122 418
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		34 634	42 512
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (3)		1 498 603	1 357 413
Impôts, taxes et versements assimilés		202 650	218 553
Salaires et traitements		1 319 939	1 428 236
Charges sociales		505 868	559 279
Dotations d'exploitation			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		322 637	322 481
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions		386 208	350 585
Pour risques et charges : dotations aux provisions		94 383	117 530
Autres charges		24 183	13 099
CHARGES D'EXPLOITATION (TOTAL II)		**11 925 319**	**11 738 020**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**1 915 292**	**1 507 950**
Opérations en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
Produits financiers de participations (4)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		7 627	7 812
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			

COMPTE DE RESULTAT

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Compte de résultat (suite)

(En euros)	Note	31/12/2017	31/12/2016
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS (TOTAL V)		**7 627**	**7 812**
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)		41 552	66 802
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES (TOTAL VI)		**41 552**	**66 802**
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		**(33 925)**	**(58 990)**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2 + III - IV)		**1 881 366**	**1 448 960**
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		21	2 555
Produits exceptionnels sur opérations en capital		500	417
Reprises sur provisions et transferts de charges		46 595	34 478
PRODUITS EXCEPTIONNELS (TOTAL VII)		**47 115**	**37 450**
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		53	1 590
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 188
Dotations aux amortissements et aux provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (TOTAL VIII)		**53**	**2 779**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		**47 063**	**34 671**
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		**553 903**	**437 450**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		**13 895 352**	**13 291 232**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		**12 520 826**	**12 245 050**
5. RESULTAT (bénéfice ou perte)		**1 374 526**	**1 046 181**
(1)Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2)Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3)Dont redevances de crédit-bail mobilier			
(3)Dont redevances de crédit-bail immobilier			
(4)Dont produits concernant les entreprises liées			
(5)Dont intérêts concernant les entreprises liées		18 410	34 789

Commentaires

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2017 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2015-06 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 23 novembre 2015 et homologué par arrêté ministériel du 4 décembre 2015 (JO du 8 décembre 2015).

Ce règlement s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 et modifie notamment pour les comptes annuels, les points suivants :
- les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs corporels et incorporels, en particulier du fonds commercial ainsi que sa définition;
- le mali technique de fusion;

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires);
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes:

- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial,
- autres actifs incorporels.

la durée d'amortissement des logiciels est de 1 à 3 ans

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).

Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.

Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable. Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture. Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée
Constructions et aménagement des constructions	10 à 25 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	2 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de

production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport. L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, selon la méthode FIFO (1er entré, 1er sorti)

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la provision pour hausse des prix.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

CICE

L'annexe comporte des informations dès lors qu'elles sont significatives et nécessaires pour apprécier la situation financière de l'entité.

le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 79886 euros.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au bilan, il a été imputé en diminution du poste IS à payer par Champion Entreprises, dans le poste "emprunts et dettes financières diverses".

Ce «produit» correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- d'investissement
- d'amélioration de notre fonds de roulement

ACTIF IMMOBILISE

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Immobilisations

(En euros)	Ouverture 01/01/2017	Augmentations Réévaluations / Mise en équivalence	Augmentations Entrées / Virement poste à poste	Diminutions Virement poste à poste	Diminutions Sorties	Clôture 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement	976					976
Autres postes d'immobilisations incorporelles	546 574		2 020		2 762	545 831
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**547 549**		**2 020**		**2 762**	**546 807**
Terrains	546 538					546 538
Constructions	4 943 980					4 943 980
dont :						
Constructions sur sol propre	4 710 181					4 710 181
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	233 798					233 798
Installations techniques, matériels et outillage	513 217				13 568	499 648
Installations générales, agencements, aménagements divers	801 467		135 606			937 074
Matériel de transport	73 592		9 000		92	82 500
Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 272		12 617			115 889
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours			25 000			25 000
Avances et acomptes						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 982 067**		**182 223**		**13 661**	**7 150 629**
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	231 860					231 860
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	94 704		25 155		21 244	98 616
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**326 564**		**25 155**		**21 244**	**330 476**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**7 856 180**		**209 398**		**37 666**	**8 027 912**

Les variations constatées concernent principalement :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Fonds commercial

(En euros)	Valeur brute	Amortissement / Dépréciation	Valeur nette	Taux
Droit au bail	10 671		10 671	
Éléments achetés	516 442		516 442	
Éléments réévalués				
Éléments reçus en apport				
TOTAL FONDS COMMERCIAL	**527 114**		**527 114**	

AMORTISSEMENTS

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Amortissements

(En euros)	Ouverture 01/01/2017	Augmentations	Diminutions Cessions, Rebuts	Diminutions Reprises	Clôture 31/12/2017
Frais d'établissement	976				976
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	19 099	1 773	2 762		18 109
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**20 074**	**1 773**	**2 762**		**19 085**
Terrains	48 118	200			48 318
Constructions	2 905 321	210 989			3 116 310
Installations techniques, matériels et outillage	467 057	17 738	13 568		471 226
Installations générales, agencements, aménagements divers	421 353	75 500			496 853
Matériel de transport	49 831	9 617	92		59 355
Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 707	6 821			91 527
Emballages récupérables et divers					
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 976 386**	**320 864**	**13 660**		**4 283 590**
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	**3 996 460**	**322 637**	**16 422**		**4 302 675**

Les variations constatées concernent principalement :

PROVISIONS

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Provisions inscrites au bilan

(En euros)	Ouverture 01/01/2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Clôture 31/12/2017
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	58 561		46 595	11 966
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantations à l'étranger avant le 1.1.1992				
Provisions pour implantations à l'étranger après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**58 561**		**46 595**	**11 966**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	117 530	94 383	117 530	94 383
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**117 530**	**94 383**	**117 530**	**94 383**
Dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dépréciation des immobilisations corporelles				
Dépréciation des immobilisations financières				
-Titres mis en équivalence				
-Titres de participation				
-Autres immobilisations financiéres				
Dépréciation des stocks et en cours	343 910	376 917	343 910	376 917
Dépréciation des comptes clients	7 157	9 290	8 806	7 641
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**351 066**	**386 208**	**352 716**	**384 558**
TOTAL DES PROVISIONS	**527 157**	**480 591**	**516 840**	**490 908**
Impact sur Résultat d'exploitation		480 591	470 246	
Impact sur Résultat financier				
Impact sur Résultat exceptionnel			46 595	
TOTAL		**480 591**	**516 840**	

Les variations constatées concernent principalement:

ETAT DES CREANCES

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

État des échéances des créances

(En euros)	31/12/2017		
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	98 616	21 432	77 183
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	**98 616**	**21 432**	**77 183**
Clients douteux ou litigieux	12 351	12 351	
Autres créances clients	2 078 579	2 078 579	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garanties			
Personnel et comptes rattachés	4 192	4 192	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	60 616	60 616	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	312	312	
Divers (état)			
Groupe et associés (3)	36 601	36 601	
Débiteurs divers	94	94	
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 192 745**	**2 192 745**	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**100 402**	**100 402**	
TOTAL DES CREANCES	**2 391 762**	**2 314 579**	**77 183**

(1)Prêts accordés au cours de l'exercice :

(2)Prêts récupérés au cours de l'exercice :

(3)Prêts et avances consentis aux associés :

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

ETAT DES DETTES

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

État des échéances des dettes

(En euros)	31/12/2017				31/12/2016
	Montant brut	A 1 an au plus	> 1 an et 5 ans au plus	> 5 ans	Montant brut
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) et (2) : :					
à 1 an au maximum à l'origine	1 644	1 644			53 194
à plus d' 1 an à l'origine	820 224	118 956	500 384	200 884	935 031
Emprunts et dettes financières divers (1) et (3)					
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**821 868**	**120 600**	**500 384**	**200 884**	**988 225**
Fournisseurs et comptes rattachés	1 418 670	1 418 670			1 339 433
Dettes fiscales et sociales :					
Personnel et comptes rattachés	104 288	104 288			124 559
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 883	171 883			174 723
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	137 882	137 882			143 153
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés	45 272	45 272			49 574
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 675	53 675			12 853
Groupe et associés	3 060 652	3 060 652			3 744 199
Autres dettes	2 314	2 314			6 617
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					
DETTES D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	**4 994 635**	**4 994 635**			**5 595 111**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE					
TOTAL DES DETTES	**5 816 503**	**5 115 235**	**500 384**	**200 884**	**6 583 336**
(1) Emprunts souscrits en cours de l'exercice :					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice :	114 602				111 781
(2) à 2 ans au maximum à l'origine :					
(2) à plus de 2 ans à l'origine :	821 868	120 600	500 384	200 884	988 225
(3) Dont dettes envers les associés :					

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

CAPITAUX PROPRES

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Composition du capital social

Catégorie de titres	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	12 625			12 625	16.00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					

PRODUITS A RECEVOIR

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

(En euros)	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	60 766	144 108
AUTRES CREANCES	**353**	**3 256**
Fournisseurs - avoirs à recevoir		
Personnel et comptes rattachés - produits à recevoir		
Organismes sociaux - produits à recevoir		3 217
Etat - produits à recevoir	312	
Associés - intérêts courus		
Divers - produits à recevoir	41	39
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	**61 118**	**147 364**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Charges constatées d'avance

(En euros)	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
CHARGES D'EXPLOITATION	100 402	107 148
CHARGES FINANCIÈRES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	100 402	107 148

CHARGES A PAYER

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan:

	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
Emprunts et dettes financieres	**1 462**	**1 667**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 462	1 667
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	146 233	122 377
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**159 084**	**187 195**
Personnel et comptes rattachés	104 288	124 100
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 753	52 622
Etat et autres collectivités publiques	8 043	10 473
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		2 171
TOTAL DES CHARGES A PAYER	**306 779**	**313 409**

ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Eléments concernant les entreprises liées et participations

(En euros)	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016		
	Entreprises liées	Participations	Total	Entreprises liées	Participations	Total
Avances et acomptes sur immobilisations						
Participations	227 237		227 237	227 237		227 237
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)						
Créances clients et comptes rattachés	210 159		210 159	283 313		283 313
Autres créances	36 601		36 601			
Capital souscrit appelé non versé						
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Emprunts et dettes financières divers	3 060 652		3 060 652	3 744 199		3 744 199
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 796		102 796	53 863		53 863
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes						
BILAN	**3 637 446**		**3 637 446**	**4 308 612**		**4 308 612**
Produits de participation						
Autres produits financiers						
Charges financières	18 410		18 410	40 869		40 869
COMPTE DE RESULTAT	**18 410**		**18 410**	**40 869**		**40 869**

TRANSFERTS DE CHARGES

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Transferts de charges

(En euros)	Montant au 31/12/2017	Montant au 31/12/2016
Transferts de charges		
refacturation de charges	153 849	141 833
remboursement formations	13 969	9 241
indemnisation SFAC	14 678	7 358
Indemnisation assurance	1 649	
remboursement cvae	18 111	
TOTAL	**192 256**	**158 432**

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Clôture au : 31/12/2017

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

(En euros)	Résultat avant impôt	Impôt Dû	Résultat net Comptable	Impôt dû au 31/12/2016
Résultat courant	1 881 366	618 322	1 263 044	490 488
Résultat exceptionnel à court terme	47 063	15 467	31 596	11 693
Résultat exceptionnel à long terme				
Différences permanentes				
Différences temporaires				
Reports déficitaires				
Impact de l'intégration fiscale				
Participation des salariés				
Crédits d'impôt		(79 886)	79 886	(64 731)
Contribution sociale sur les bénéfices				
Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
TOTAL	**1 928 429**	**553 903**	**1 374 526**	**437 450**

IMPOTS DIFFERES OU LATENTS

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Variations des impôts différés ou latents

(En euros)	Base d'impôts au 31/12/2016		Variations		Base d'impôts au 31/12/2017		dont Base d'impôts ventilée suivant le taux à		Impôt différé ou latent
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	33.33%	%	
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS									
Provisions réglementées		58 561		46 595		11 966	11 966		3 988
Subventions d'investissement									
Charges non déductibles temporairement									
Produits non taxables temporairement									
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés									
ELEMENTS A IMPUTER									
Déficits reportables fiscalement									
Moins-values à long terme									
Autres									
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE									
Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion									
Réserve spéciale des plus-values à long terme									
Réserve spéciale des profits de construction									
Autres									
TOTAL		**58 561**		**46 595**		**11 966**	**11 966**		**3 988**

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

Société : ROCH

SIRET : 60652041900031

Engagements de retraite (Evolutions)

Les engagements de la société en matière de retraite et assimilés se décomposent comme suit :

(En euros)	Régime à cotisations définies	Régime à prestations définies	Indemnités de départ à la retraite	Médailles du travail	Total
ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2016			**117 530.08**		
Charges d'intérêts					
Coût des services rendus					
Cotisations des salariés					
Modification de régime					
Pertes / Profits actuariels					
Transfert					
Prestations payées					
Réduction / Liquidation					
Acquisition / Cessions / Fusion					
Impact taux de change					
variation			(23 146.72)		
ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2017			**94 383.36**		

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

La provision couvrant les indemnités de départ à la retraite a été évaluée selon la méthode rétrospective des salaires projetés :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- taux d'actualisation : 0%

SOCIETES CONSOLIDANTES

Société : ROCH
SIRET : 60652041900031
Clôture au : 31/12/2017

Identités des sociétés consolidantes

La société ROCH est consolidée par intégration globale dans les comptes de la société :
CHAMPION ENTREPRISES - 2, rue du bois de Boulogne - 75773 PARIS 16è

EFFECTIFS

Société : ROCH
SIRET : 60652041900031

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen se ventile comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Ingénieurs et cadres	6	6
Agents de maîtrise	2	2
Employés et techniciens	39	41
Ouvriers		
Autres		
TOTAL	**47**	**49**
Dont apprentis	1	

TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etabli en application de l'article L.222-8 du reglement general de l'AMF

Société : ROCH

Siège social : 220 AVENUE DU FAUCIGNY 74130 Bonneville

SIRET : 60652041900031

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires compris dans le compte de résultat consolidé pour ROCH et ses filiales intégrées globalement, pour les missions confiées à ses commissaires aux comptes se décomposent comme suit pour les exercices 2017 et 2016 :

	LENOIR Jean-Pierre			
	Clôture 31/12/2017		Clôture 31/12/2016	
(En euros)	Montant HT	%	Montant HT	%
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	5 264	100.00%	5 212	100.00%
Filiales integrées globalement				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur				
Filiales integrées globalement				
SOUS TOTAL I	**5 264**	**100.00%**	**5 212**	**100.00%**
Autres prestations rendues par les réseaux Filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres (à préciser si >10% ...)				
SOUS TOTAL II				
TOTAL DES HONORAIRES	**5 264**	**100.00%**	**5 212**	**100.00%**

NOTE .

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société : ROCH
SIRET : 60652041900031
Clôture au : 31/12/2017

Liste des filiales (détenues à + de 50%)

(En euros)	Capital	Autres capitaux propres	Quote- part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Date de clôture
A - Filiales françaises : renseignements détaillés sur chaque titre (valeur brute > 1 % du capital de la société)											
MAG PRO	20 000	53 573	100.00	227 237	227 237	36 000			(53 503)		31/12/2017
B - Filiales étrangères : renseignements détaillés sur chaque titre (valeur brute > 1 % du capital de la société)											
C - Filiales non reprises (valeur brute < 1 % du capital de la société)											
Filiales françaises											
Filiales étrangères											

Notes

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société : ROCH
SIRET : 60652041900031
Clôture au : 31/12/2017

Ensemble des filiales et participations

	Filiales		Participations		Total
(En euros)	**Françaises**	**Etrangères**	**Françaises**	**Etrangères**	**(F+P)**
Valeur comptable des titres détenus :					
- brute réévaluée	227 237				227 237
- nette	227 237				227 237
Montant des prêts et avances accordés	36 000				36 000
Montant des cautions et avals donnés					
Montant des dividendes comptabilisés					

ROCH SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 202 000 euros
Siège social : 220 Avenue du Faucigny
74130 BONNEVILLE
606 520 419 RCS Annecy

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

du 27/06/2018

Le 27/06/2018, Au siège social,

Champion Entreprises,

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 23 561 470 euros,
dont le siège social est 2 rue du Bois de Boulogne 75016 PARIS,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 775 727 407 RCS PARIS,
représentée par Monsieur Charles BELANGER,

associé unique de la Société ROCH SAS,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Charles BELANGER, représentant Champion Entreprises, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
- l'affectation des résultats de cet exercice
- renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport général du Commissaire aux comptes et du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 374 526 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles au sens de l'article 39-4 du CGI des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés au regard de l'article 394 du CGI s'élevant à 6 374 euros, ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 2 125 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 374 526 euros de la manière suivante :

1 - Origine

- **Report à nouveau antérieur :** 2 015 748 euros.
- **Résultat bénéficiaire de l'exercice :** 1 374 526 euros.

2 – Affectation

- **Dividendes :** 400 000 euros.
- **Autres réserves :** 974 526 euros.
- **Report à nouveau après affectation :** 2 015 748 euros.

- Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 31,68 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 01/07/2018.

- Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	0	0	100 000
Année N-2	0	0	500 000
Année N-3	0	0	1 172 000

TROISIÈME DECISION - RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Le mandat de Monsieur Jean-Pierre LENOIR, Commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, l'associé unique décide de le renouveler pour une période de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos en 2023.

- Le mandat de Monsieur Philippe WOLPIN, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, l'associé unique décide de le renouveler pour une période de six exercices expirant à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos en 2023.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.